

PPRN DE LA TRONCHE

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour.
 Grenoble, le **07 NOV. 2022** *Pour le Préfet, par Délégation La Dominique Chénouat*
 Éléonore LACROIX

Légende :

Règlementation de la zone :	Nature du risque :
R Zone inconstructible	V - v : ruissellement sur versant
B Zone constructible sous conditions	T - t : crue des ruisseaux torrentiels, des torrents et des rivières torrentielles
Zone verte de forêt à fonction de protection	G - g : glissement de terrain
Zone d'enjeux incontournables du CHUGA	P - p : chutes de blocs et de pierres
Zone non réglementée	

Source : Cadastre DGI
 Etabli : septembre 2022
 Echelle : - carte : 1 / 4 000
 - encart : 1 / 2 500

